

## CONSERVER UNE VILLE VERTE À LA CAMPAGNE

La Commune a lancé la modification du plan local d'urbanisme (PLU) afin de répondre à 12 axes de réflexions issus des nombreuses réunions de quartier.

Notre objectif : trouver un juste équilibre entre les zones denses du centre-ville, le tissu pavillonnaire périphérique et les espaces verts afin d'éviter la densification urbaine dans les zones pavillonnaires actuellement pulsée par le code de l'urbanisme.

- Mise en place d'un grand périmètre sur le tissu urbain périphérique du centre pour valoriser les espaces verts existants et laisser des zones de «respiration».
- Constitution d'emplacements réservés pour permettre la mise en place finale d'un anneau vert promenade mode doux (piétons et vélos) sur l'ensemble de la ville en reliant les quartiers sur 4,8 kms.
- Ajouter les cahiers de recommandations architecturales et paysagères du Schéma de Cohérence Territoriale pour obtenir une cohésion du territoire.
- Mettre en conformité le règlement avec les nouvelles dispositions du Code de l'Urbanisme sur un plan réglementaire.
- Ajouter un carnet de dessin pour traduire le règlement en vigueur.
- Introduire des dispositions pour que chaque nouvelle construction bénéficie de cuve de récupération d'eau pluviale (4 m<sup>3</sup>/logement), ceci dans une démarche d'économie pour lutter contre le gaspillage d'eau.
- Traduire en RAL les références de couleurs des palettes des enduits, murs et toitures pour conserver l'image de Meximieux.
- Simplifier les règles d'implantation des portails sans imposer le recul de 5 m dans les secteurs pavillonnaires et en périphérie du centre.
- Protéger certains espaces verts par des cônes visuels dans des quartiers où la présence de ces espaces apparaissent intéressants.
- Lancer la Transformation de la future zone d'urbanisation à très long terme d'activités (17 hectares) en zone à court terme, au Sud des Granges pour permettre le développement des activités et s'inscrire dans des circuits

plus courts de déplacement Travail/Maison et renforcer notre attractivité économique.

- Mise en place d'emplacements réservés afin de permettre la réalisation d'un maillage de pistes cyclables pour desservir le lycée en partant de la gare et en lien avec nos pistes existantes et les communes avoisinantes.
- Revoir le règlement de la zone du futur lycée suite aux demandes de la Région pour permettre une meilleure implantation et imposer une démarche de développement durable et de Bâtiment Bas Carbone (Label BBCA).

“ Réaffirmer la démarche de développement durable à travers le plan local d'urbanisme (PLU) de Meximieux et inscrire la commune dans l'urbanisme du 21<sup>ème</sup> siècle.

## SAUVEGARDE DU PATRIMOINE & QUALITÉ DE VIE

Située Place du Lieutenant Giraud, la Maison POCHON est un exemple d'application de notre démarche urbanistique et de notre vision environnementale. En effet, l'acquisition de ce bien et la création d'un « Jardin des simples » accessible au public en lieu et place d'un immeuble permet de garder son authenticité au centre-ville et d'éviter la densification.

